

Le Diogène Lyonnais

HEBDOMADAIRE, POLITIQUE, ADMINISTRATIF, FINANCIER

Rédacteur en chef : JEAN DE VAISE

Abonnements : Un an, 6 francs. — Union postale, 8 francs
Envoyer un mandat-poste au Gérant

Bureaux : Rue Ferrandière, 52

Le DIOGÈNE poursuivra impitoyablement les abus signalés
Ecrire au Rédacteur en chef

Secrétaire de la Rédaction : VALENTIN

Les Réclames commerciales sont traitées de gré à gré
S'adresser au Gérant

MONOLOGUE

Aller au cabinet, c'est besoin de nature ;
Dîner en cabinet, c'est de bonne aventure ;
Être du cabinet, je ne dirais pas non ;
Mais y passer la nuit, brou !... quel mauvais guignon !

BAUDRY-D'ASSON.

ANARCHIE ADMINISTRATIVE



Entre le préfet de Loir-et-Cher et les députés opportunistes de ce département a éclaté, la semaine dernière, un conflit qui a produit une grande émotion dans le monde politique, car il révèle l'état d'anarchie où patauge l'administration républicaine, sous l'impulsion des ministres désireux avant tout de se créer une majorité.

Les ministres règnent et les députés gouvernent. Ce sont les députés qui nomment les préfets, qui les révoquent, qui font marcher la magistrature, qui décident de tous les emplois. On s'en doutait bien un petit peu. Mais le scandale n'avait pas éclaté encore d'une façon aussi manifeste.

A l'illustre Tassin, sous-vétérinaire de France, sous-secrétaire manqué de plusieurs cabinets, revient l'honneur de l'édifiante aventure.

Or donc, M. Tassin, qui voulait faire de la concentration dans le Loir-et-Cher, uniquement pour affermir davantage les bases de la République, que les secousses de la réaction ont quelque peu ébranlées, avait requis de M. Sarrien, ministre de l'intérieur, le déplacement du préfet dudit département, un certain M. Deflos, trop peu dévoué, paraît-il, à la fortune électorale de M. Tassin. M. Sarrien promit, par lettre confidentielle, la mesure demandée. M. Deflos s'étant quelque peu défendu, il y eut un sursis dans la mise à exécution du déplacement consenti par le ministre.

Qu'a fait alors M. Tassin, qui n'entend pas qu'on le traite sous-jambe ? Il s'est embossé devant la préfecture de Blois et a bombardé le malheureux Deflos de protestations violentes, faisant le blocus du Conseil général, empêchant ses délibérations tant que la parole, donnée à lui Tassin, premier député de Loir-et-Cher, n'aurait pas reçu son plein effet.

Pour se justifier de son outrecuidance, M. Tassin a publié la lettre confidentielle de M. Sarrien. Son lieutenant, M. de Sonnier, a fait, en outre, cette confidence : « Nos griefs remontent aux dernières élections.... J'étais redevenu en bons termes avec le préfet, lorsqu'il n'a pas craint d'assister au banquet politique offert à MM. Cantagrel et Laisant, nos adversaires et nos concurrents du 4 octobre... Nous ne voulons pas que ces messieurs disent que vous n'avons aucune influence et qu'on ne nous écoute pas à Paris ! »

C'est d'un sans-gêne et d'une naïveté burlesques !

La République pourrait-elle marcher, la paix en Europe pourrait-elle être maintenue, les discussions de la Chambre pourraient-elles aboutir, si M. Tassin, son collègue de Sonnier et son autre copain Deniau étaient réputés sans influence auprès des ministères ?

Ah ! mais, non. Il ne faut pas qu'on puisse dire une chose pareille !

Ces messieurs sont les maîtres du département qui les a élus, de la préfecture où arrivent les ordres qu'ils préparent à Paris, et il ne faut pas que l'on puisse en douter.

Comment ? le préfet, M. Deflos, a eu l'audace de ne pas se faire le colporteur de leurs candidatures ! Il s'est permis de trinquer avec les députés intransigeants, qui veulent partager avec eux la couverture ! Allons, vite, que le préfet saute, et, puisqu'il ne saute pas tout de suite, échec à son administration, échec au conseil général, échec au

ministre lui-même, dont la lettre sera livrée à la risée publique ! Périssent tout, périssent le cabinet, périssent la République, pourvu que l'influence des triumvirs Tassin, de Sonnier et Deniau sorte intacte et resplendissante de la bagarre !

Si ce n'était là qu'un incident de la lutte actuelle des partis, le scandale retomberait tout entier sur la tête des trois députés affamés d'influence. On s'en laverait les mains et on en serait quitte pour jeter bravement à l'eau ces trois exploiters grotesques du suffrage universel. Malheureusement, leur cas n'est pas isolé. Les membres de la Chambre, qui s'érigent en proconsuls occultes dans les départements où ils ont été élus, ne sont pas rares. On pourrait citer à la file les députés opportunistes qui régissent leurs préfets et qui entendent les tenir en laisse, jusqu'à disposer seuls du plus modeste bureau de tabac. Le scandale de Blois n'est pas un symptôme, c'est une plaie !

Que l'on juge de la noble ambition qui anime les mandataires du pays !

Avoir de l'influence, être écouté à Paris : tout est là ! Non pas avoir de l'influence sur ses collègues de la Chambre, non pas être écouté à la tribune, non pas exercer une prépondérance marquée dans la confection des lois, non pas tenir le pouvoir en haleine par de judicieuses critiques, mais avoir de petites entrées aux ministères, se faire la réputation d'un député qui a le bras long. Assister rigoureusement aux séances des commissions, bûcher des rapports, faire des lois, sans s'inquiéter de la séquelle des quémandeurs laissés au pays, c'était bon pour les législateurs d'autrefois ! Les représentants de la France... tous représentants de commerce ! Il y a des Tassins dans le Loir-et-Cher, dans le Rhône-et-Loire, dans le Rhône-Isère, dans le Tarn-et-Garonne, un peu partout. L'opportunisme a poussé nos mœurs politiques à ce degré d'avilissement.

— Nous vous passerons la chèvre, disent depuis neuf ans les tripoteurs de mandats publics à tous les ministres qui tiennent en main la clé des places, mais accordez-nous le chou !

Et pour peu que le chou se fasse attendre, vian ! une mise en demeure de seigneur à vassal.

Il est effrayant de songer que la moitié des départements français souffrent peut-être de ces conflits d'appétits féroces, de cette anarchie administrative !

Il est temps qu'un ministère s'affirme et fasse marcher enfin... messieurs les députés. Les députés délibèrent et les ministres gouvernent. Hors de cette formule, point de salut pour la République !

VALENTIN.

DÉBALLAGE HEBDOMADAIRE



La poursuite des duels. — MM. Arthur Meyer, Edouard Drumont et leurs quatre témoins ont été appelés chez le juge d'instruction. Il est probable qu'ils seront poursuivis en police correctionnelle, à propos de la rencontre où M. Meyer a perforé la cuisse de M. Drumont, et s'est perforé à lui-même... la réputation de gentilhomme.

On poursuit donc les duels maintenant ?

Cette rigueur inattendue étonne beaucoup de gens qui ne comprennent pas pourquoi tantôt on laisse les duellistes ferrailer tout à leur aise, et tantôt on leur demande compte par devant Thémis des coups de pointe et des balles échangées, et pourquoi surtout la chicane judiciaire émet de temps à autre la prétention de juger des points d'honneur.

Où le duel est une violation de la loi : alors, poursuivez sans exception et sans pitié tous les individus qui se battent ; ou bien le délit fait complètement défaut dans le cas du croisement de deux armes, quelles qu'en soient les conséquences, et alors ne poursuivez personne.

Sous l'empire, une singulière jurisprudence s'était établie. On traduisait en police correctionnelle les quatre témoins et le vainqueur. Le blessé s'était mis hors de cause.

Aujourd'hui, on laisse au caprice du parquet la responsabilité des poursuites. Tantôt on requiert l'application de l'article 309 ;

une autre fois on requiert celle dudit article et de l'article suivant ; souvent on ne requiert rien du tout.

Ne sent-on pas combien cette jurisprudence est regrettable ? Veut-on laisser dire que les foudres de la loi ne sont tenues en réserve que pour les adversaires du gouvernement et de ses amis ?... Ma foi, on le dit déjà pour beaucoup d'autres choses !

Le cumul des fonctions. — Chaque année, on suspend les législateurs en plein travail, au moment même où la mise en train va donner des résultats, pour permettre aux députés d'aller siéger dans les conseils généraux.

Le Conseil général est le fléau de la Chambre. On se sépare en avril et on revient en mai. On ne sait plus de quoi il était question et on ne sait pas encore ce que l'on va faire. On ne fait rien six semaines avant, parce qu'on dit : le conseil général va ouvrir. On ne fait rien six semaines après le retour, parce qu'il faut un bon mois pour se remettre et s'acquitter des commissions acceptées.

C'est ce qui se passe actuellement, c'est ce qui se passera en août prochain, et ainsi de suite.

Grâce à ce méli-mélo des fonctions électives, la discussion du budget sera encore renvoyée, cette année, au mois de décembre et réduite à un échange de quelques courtes explications données pour la forme.

Grâce à ce cumul insensé, les députés du Loir-et-Cher ont pu l'autre jour émouvoir l'opinion publique et enrayer le cours régulier des affaires d'un département par le scandale que vous savez.

Que faut-il de plus pour faire cesser un abus qui a des conséquences si lamentables !

Comment on écrit l'histoire. — Un incident de rue, auquel la badauderie parisienne a donné une grande importance, est ainsi raconté pour les journaux d'opinions opposées.

L'Événement a écrit :

« Le comte et la comtesse de Paris ont été l'objet d'une ovation peu flatteuse de la part de la foule.

« Comme ils se rendaient hier en voiture, vers 3 heures de l'après-midi, au n° 4 de la rue Vivienne, des passants, ayant reconnu les armes de la famille d'Orléans, s'attroupèrent et se mirent à pousser des huées.

« Le cocher fouetta ses chevaux et partit. Mais la foule continua à stationner devant la maison où étaient entrés le comte et la comtesse de Paris, et, lorsque ceux-ci en sortirent, ils furent suivis par les manifestants jusqu'au Palais-Royal, où ils entrèrent dans le magasin d'un grand joaillier et purent enfin se dérober par une porte de derrière aux railleries et aux quolibets. »

Le Figaro a dit de son côté :

« M. le comte et Mme la comtesse de Paris faisaient hier, à trois heures, des achats dans les galeries du Palais-Royal, quand la foule des promeneurs les reconnut. On se groupa tout à coup autour d'eux et on se découvrit respectueusement sur leur passage.

« A la même heure, un vieillard à barbe blanche traversait à pied le faubourg Montmartre, rejoignant un coupé dont les écussons étaient entourés de drapeaux tricolores. Celui qui passait ainsi inconnu au milieu de son peuple, c'était M. Grévy ! »

Des deux journaux ci-dessus, l'un au moins a menti.

Si les faits du jour sont travestis à ce point, et s'il est si difficile d'être renseigné exactement sur l'histoire contemporaine, quelle confiance peut-on avoir dans l'histoire en général ?

Mémoires de Mac-Mahon. — Une publication est annoncée, qui cause par avance autant d'étonnement qu'elle éveillera de curiosité.

M. le maréchal de Mac-Mahon prépare des mémoires d'outrage tombe.

Rien n'avait jusqu'à présent fait pressentir les talents littéraires de l'ancien chef du pouvoir exécutif. C'est, sans doute, une niche que le vaincu de Sedan veut faire à son prédécesseur à la présidence. M. Thiers ayant joué au général, il veut prouver à son tour qu'il peut jouer à l'historien.

Qui donc a dit un jour qu'on n'a le droit de violer l'histoire que si on lui fait un enfant ?

A moins qu'on ne prenne les avortements pour des naissances, la biographie militaire et politique du maréchal Mac-Mahon est bien pauvre.

Le concert européen. — On se rappelle cette boutade :

— Qu'est ce que le concert européen ?

— C'est un concert dans lequel les grandes puissances jouent les petites.

Cette définition n'est, on en conviendra, que trop de circonstance à propos des affaires de Grèce. On vient de voir quatre grandes puissances se concerter, non pas pour maintenir la paix en Europe, mais, au contraire, pour empêcher toute conciliation.

Leur entente n'a eu qu'un but : humilier un pauvre petit peuple, qui seul a plus de gloire et de patriotisme dans ses vieilles annales que les quatre commères arrogantes entre elles.

On a voulu contraindre le ministre du roi Georges à une soumission sans phrases, à un aplatissement complet devant la bouche des canons.

M. Delyamis n'a pu se résigner ni à trahir l'honneur de son

pays, ni à sacrifier le prestige de ses ancêtres. C'était à prévoir; c'était fatal.

Si le concert européen produit fatalement la guerre, il faudra se hâter au plus tôt de remiser cet instrument nouveau du progrès au musée des antiques.

Allez à Compiègne! — Ce bon M. Tassin, qui est en passe de devenir célèbre, avait jadis fait confectionner une superbe culotte courte pour assister en tenue correcte aux fêtes des Tuileries, sous le règne de Napoléon III.

Les chambellans impériaux n'avaient pas beaucoup coutume de convier les républicains aux bals de la cour. Il est donc permis de croire que le républicanisme de M. Tassin n'est pas de la veille; que, s'il existe réellement, — ce qu'il faudrait démontrer, — ce ne peut être que depuis le 4 septembre, c'est-à-dire depuis qu'il n'y avait plus d'empereur pour inviter M. Tassin.

Aussi, à la première séance du conseil général de Loir-et-Cher, que l'omnipotence de M. Tassin avait illégalement retardée, le cri : « Allez à Compiègne! » est parti de plusieurs fauteuils.

Juste et sévère leçon!

On n'a pas oublié non plus que M. Tassin sollicita la concession des docks de Marseille, et qu'il demandait à prélever 25 0/0 sur le salaire des ouvriers des ports, non pour leur prêter un matériel, mais pour leur accorder le droit de travailler avec leur matériel à eux.

Comme socialisme, c'est complet!

SEPTIME.

Candidature posthume



Le dernier numéro du *Diogène* était sous presse, lorsque la communication suivante a été faite à son rédacteur en chef.

C'est la profession de foi, qu'un candidat indépendant au conseil municipal se proposait d'adresser aux électeurs.

Il est fâcheux que Tartempion ait tardé trop longtemps de prendre son excellente résolution. Bien des contribuables lyonnais, franchement dégoûtés de tout ce qui se passe, seraient à coup sûr allés à lui. Espérons que Tartempion ne se découragera point, et qu'à la prochaine occasion il nous permettra de lui accorder nos suffrages.

« Citoyen Diogène,

« J'ai lu tes réflexions au sujet des élections municipales.

« Tu es un bon zigie.

« La campagne, entreprise par les chiffonniers que tu as recrutés sous tes ordres pour assainir notre ville, m'engage à poser ma candidature.

« J'espère que tu l'appuieras, car je ne suis pas de ceux qui roustissent le pauvre peuple.

« Au cas où, grâce à toi, je deviendrais conseiller municipal, je demanderai :

1° La suppression des comités électoraux, de quelque nom qu'ils s'affublent. A la lanterne les conspirateurs en chambre contre le suffrage universel!

2° La suppression des programmes, qui ne servent qu'à diviser les citoyens frères, à tromper les électeurs et à enrichir quelques fabricants d'affiches. A Bron les blagueurs!

3° La suppression des avocats qui font partie des assemblées électives, attendu que plaçant indifféremment le *pour* et le *contre*, ils ne peuvent avoir aucune opinion solide.

4° La suppression des concierges, dans Lyon au moins. Ils ne servent à rien, si ce n'est à tirer le cordon... de la bourse de leurs locataires, sous prétexte d'étrennes.

5° La suppression des porteurs de contraintes, qui deviennent de plus en plus embêtants. Ce sont des fainéants que la République doit cesser de nourrir.

6° La suppression des nourrices, car le lait qu'elles donnent aux miaillons est singulièrement additionné d'eau.

7° La suppression des billets de faveur pour les théâtres, des permis de circulation gratuite en tramway, des cartes d'entrée aux courses, en général de toutes les amorces qui servent à corrompre vos élus, et qui font qu'ils ne songent plus qu'à se ballader.

8° Enfin, pour finir, la suppression de la buvette annexée à la salle des délibérations de l'Hôtel-de-Ville. Quand le peuple meurt de soif, ses représentants ne doivent pas se rincer le bec à discrétion.

« Si tu partages ma manière de voir, fais-le savoir aux gones, et qu'ils me nomment dans n'importe quel arrondissement, au 4° ou au 5°!

« Après mon élection, je t'envoierai 60 centimes en timbres-poste, pour un abonnement d'un mois.

« Saluts fraternels!

TARTEMPION.

Bravo! Tartempion, je t'embrasse sur mon cœur!... Je t'envoie mes félicitations rétrospectives. Tu t'es mis sur les rangs trop tard. N'importe! J'ai publié ton manifeste, pour poser le premier jalon de ta victoire future.

DIOGENE.

PETITES TABLETTES



Nouveaux Conseillers. — Les citoyens Thévenet et Coumes ont reçu mandat, dimanche dernier, de gérer la chose publique et d'aller s'installer sur un fauteuil de l'Hôtel-de-Ville.

L'un a rallié 2,000 suffrages sur 18,000 électeurs inscrits, et l'autre 2,000 sur 14,000.

On voit que nous nous enfonçons de plus en plus dans le régime des majorités.

Les Imprimeurs de Lyon se plaignent tout haut de ce que le gâteau des imprimés de la ville n'est pas réparti entre tous avec une équité suffisante.

Exposons les faits.

La ville consacre annuellement à l'impression des feuilles administratives de toutes sortes, qui se consomment dans ses bureaux, une somme variant de 150 à 200 mille francs.

Jusqu'à ces derniers temps, la fourniture des imprimés municipaux avait été divisée en plusieurs lots et attribuée, par adjudication, à plusieurs entrepreneurs.

Cette division avait sa raison d'être, elle était même presque indispensable. L'adjudicataire, n'étant pas trop chargé, pouvait livrer plus promptement les commandes, transmises au jour le jour. En outre, on ne favorisait pas de monopole, on ne donnait pas tout à l'un et rien aux autres, ce qui, au point de vues des principes démocratiques, est de bonne règle.

Pourquoi s'est-on départi cette année de la bonne règle?

M. Delaroche, ayant offert un rabais de 32 %, est resté seul adjudicataire de tous les imprimés, dont la ville pourra avoir besoin pendant trois ans.

On sait que l'imprimerie de M. Delaroche, commanditée, par de gros capitalistes, est une de ces machines industrielles contemporaines, qui tendent à accaparer le travail et à faire disparaître tous les petits ateliers où l'ouvrier avait l'espoir autrefois, à force de labeur et d'économie, de devenir patron à son tour.

Il y a vingt imprimeurs dans Lyon qui, n'ayant ni l'outillage coûteux de M. Delaroche, ni la réclame de son journal le *Progrès*, sont écrasés par sa concurrence absorbante.

Bien des gens s'étonnent que le Conseil municipal ait apporté un appoint au développement de cette concurrence, et aidé, par suite, le triomphe de la féodalité financière, en modifiant un état de choses antérieur, satisfaisant jusqu'à ce jour, sans profit certain pour l'avenir.

A l'étonnement des uns, s'ajoutent les plaintes des autres.

Je comprends la mauvaise humeur des imprimeurs qui se plaignent, et celle des ouvriers qui prétendent que l'aristocratie industrielle devient de plus en plus intolérable.

Le mal serait bien pire, si le rabais en question de 32 %, n'avait été porté à ce chiffre exagéré que dans l'espoir de trouver ailleurs une compensation.

Ce sont des calculs que font parfois les adjudicataires. Jamais aucune adjudication n'imposa davantage aux conseillers municipaux indépendants le devoir d'ouvrir l'œil.

Que la ville ait au moins le bénéfice franc du rabais offert par M. Delaroche, et que les accapareurs, quelle que puisse être leur influence, ne soient pas exempts du rigoureux contrôle, que subit le menu clan des fournisseurs.

Il ne faudrait pas, en cette occasion, que la peur d'un éreintement... dans le *Progrès* rendit nos édiles moins vigilants que d'habitude!

M. Fichet incompetent. — Les bras m'en tombent! J'en suis tout ahuri!

Je croyais que le suffrage universel était une sorte de Saint-Esprit, qui donne la science infuse, qui procure toutes les aptitudes nécessaires à ceux qui délibèrent sur la chose publique.

Je croyais que la blague des candidats instruits, expérimentés, intelligents, rompus aux affaires, avait fait son temps.

Je croyais que la qualité d'*élu*, non pas du ciel mais du scrutin, valait tous les diplômes.

Que j'étais stupide!

Au nombre des honorables qui siègent à l'Hôtel-de-Ville, il en est, parmi les plus actifs et les plus dévoués, dont le savoir laisse beaucoup à désirer. Ils n'ont qu'à se taire dans bien des cas, car ils sont incompetents.

Oh! ce n'est pas moi qui aurais osé le leur insinuer, même en termes respectueux, *salvâ reverentiâ!*

C'est M. Gailleton, maire, qui l'a signifié, sans périphrasie aucune, à l'importun Fichet, un soir que ce dernier s'obstinait à garder démesurément la parole.

Ainsi, le citoyen Fichet, n'étant que marchand de vin, ne peut raisonnablement se mêler à aucune discussion où il s'agit de bière, d'eau, de gaz, de balayage, d'écoles, de théâtres, etc.

Vrai! cette nouvelle théorie me confond.

Mais tout arrive.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Je ne me sens pas assez de compétence pour critiquer la nouvelle théorie et je laisse aux comités électoraux le soin de venger l'injure que M. Gailleton leur a faite, en décrétant publiquement d'incapacité relative un de leurs plus remarquables nourrissons.

A la place des comités, je relèverais l'impertinence de M. Gailleton par la petite lettre que voici :

« Monsieur le Maire,

« Attendu que vous n'êtes que médecin et médecin distingué pour des infirmités spéciales;

« Attendu que vous n'êtes ni ingénieur, ni architecte, ni grammairien, ni philosophe, ni comptable, ni peintre, ni comédien, ni balayeur, ni ramonneur, ni décrotteur, etc.;

« Attendu que vous avez retiré la parole au citoyen Fichet, sous prétexte que sa *qualité* de marchand de vin ne lui donnait aucune *qualité* pour mettre le nez dans les questions de bière;

« Par ces motifs :

« Un groupe d'électeurs notables vous invite à ne donner dorénavant la parole à aucun conseiller municipal, qu'après lui avoir posé la question : « Etes-vous compétent? »

« Et vous engage à ne plus vous mêler vous-même de rien, tant pour l'administration que pour les délibérations, si ce n'est au sujet des besoins de l'hygiène publique, lorsqu'il y a lieu de combattre les *grossas et parvas verolas* dont parle Molière. »

J'avoue, toutefois, qu'il existe pour M. Gailleton des circonstances atténuantes.

C'est que, d'après la fatalité des choses, on n'est jamais trahi que par les siens.

Le Rhône infecté. — L'alarme est au camp des blanchisseuses.

Un bruit sinistre circule sur les bateaux à laver des bords du Rhône.

On va faire enlever les *plates!*

Pourquoi?

Parce que les plates servent à laver le linge sale, que le linge sale recèle beaucoup de microbes, et que les microbes étant reconnus la cause exclusive des épidémies, il y a lieu d'empêcher que notre grand fleuve leur serve à la fois de réservoir et de canal de transport.

Ce sont les médecins qui ont trouvé celle-là, sans se douter que, si on supprime les plates, il faudra aussi supprimer les égouts qui infectent le Rhône encore davantage, et qu'il faudra toujours laver le linge sale quelque part.

Que diable! Tous les citoyens ne peuvent pas, comme nos édiles, laver leur linge sale en famille.

Que les médecins conseillent plutôt la suppression du linge et des vêtements!..... Ce sera plus radical et plus économique!

Jacques instituteur. — Sous ce titre, doit paraître, dans quelques jours, une brochure qui fera du bruit dans le Landerneau scolaire.

Dans ce petit livre, bien fait pour exciter la curiosité de tous ceux qui s'occupent de l'organisation politique et sociale, les trois ordres de l'enseignement public sont passés au crible.

Je ne saurais en donner une plus juste idée et en procurer un avant-goût plus piquant, qu'en extrayant quelques lignes de sa préface, pour les transcrire ci-après :

« Le but de ce livre, dit l'auteur, est de prouver irréfutablement, à ceux qui hésiteraient encore de le reconnaître, que l'Université de France n'en est de nos jours qu'à son moyen-âge.

« N'a-t-elle pas son *roi* dans le ministre? Ses *grands de la cour* dans les inspecteurs généraux? Ses puissants *seigneurs* féodaux dans les recteurs? Ses *suzerains* et ses *vassaux* dans le menu monde des inspecteurs de toutes sortes? etc., etc.

« Et ce qui se passait dans la société civile, au temps de l'ancienne monarchie, n'est-il pas identique à ce qui se passe dans la société universitaire de nos jours? Au moins, du temps de Henri IV, parlait-on de la *poule au pot* pour le pauvre monde!

« Aujourd'hui, les représentants du peuple, avant d'être au pouvoir, veulent tous l'augmentation du traitement des instituteurs. Mais, une fois qu'ils sont ministres, ils n'y « pensent plus.

« Jacques instituteur s'aperçoit alors qu'on l'a flatté, cajolé, qu'on l'a bercé en lui faisant de belles promesses, uniquement pour le faire travailler beaucoup. Il s'aperçoit, le pauvre Jacques, qu'on ne lui donnera ni les caillies de la République, ni même la poule au pot de Sully, car il devra se contenter du *lapin* à Ferry!

« Eh bien! il est temps que cet état de choses cesse. Il y a longtemps que les anciens *serfs* ont relevé la tête : les pauvres maîtres d'école les imiteront. Car les instituteurs républicains doivent savoir que tout homme asservi n'est pas seulement incapable d'être un bon instituteur, qu'il est, en outre, indigne d'en remplir les fonctions. »

Jugez, après cela, de l'esprit général de la brochure. La constitution *autocratique* de l'Université, qui a survécu à tous les changements de régimes, est attaquée avec moult balistes et catapultes.

On se disputera les exemplaires de cet alerte pamphlet. Il sera vendu 50 centimes chez tous les libraires et marchands de journaux.

CHEZ THÉMIS



Incompétence de juge de paix.

Le *Moniteur judiciaire* de Lyon en a déterré une bien bonne. Elle a pour cadre le prétoire d'une justice de paix.

A l'une des dernières audiences d'un des cantons suburbains se présente, timidement et les yeux baissés, une demoiselle d'âge un peu mûr, d'autres diraient une vieille fille.

Un monsieur, à qui elle a fait donner un billet d'invitation, a écrit qu'il ne connaît nullement la demanderesse.

Celle-ci, d'une voix mal assurée, explique que le susdit monsieur, qui habite l'appartement au-dessus du sien, pénètre chaque nuit dans la chambre de la plaignante, lui tient les propos les plus inconvenants et cherche à attenter à son honneur.

M. le juge de paix conseille à la demanderesse de mieux fermer sa porte; mais celle-ci se récrie et dit que le séducteur n'a jamais franchi personnellement cette porte; que tous les griefs dont elle se plaint lui sont causés par l'esprit de son voisin, qui serait, dit-elle, un spirite très puissant et très maléfaisant; que cet esprit pénètre chaque nuit auprès d'elle et lui enlève tout sommeil.

L'hilarité des assistants coupe la parole à la pauvre fille, qui jure ses grands dieux qu'elle dit la vérité.

M. le juge de paix a peine à lui faire comprendre qu'il n'est pas compétent pour juger cette affaire délicate, et qu'elle ferait mieux d'aller consulter un médecin... aliéniste.

ULTIMATUM



A bon entendeur, salut!

Le pékin, qui n'est ni beau garçon, ni beau causeur, ni beau cavalier, bref, qui n'a rien de distingué, pas même l'anneau qu'il porte au doigt, et qui s'est permis d'abuser d'une conversation particulière, pour la colporter chez une commère, est prévenu qu'il n'a rien à gagner au métier de *mouchard*.

Qu'il se contente de celui de *souteneur*... à la campagne, et qu'il lui suffise de boire régulièrement les « dix sous par jour » qui lui sont accordés.

Beau... non! vilain merle, on te casse le bec et on te relègue, pour le reste de tes jours, dans une... maison de St-Etienne.

Est-ce compris, hein?

DIOGENE.

EN TRAMWAY



En tramway l'on apprend des choses aussi fortuites qu'extraordinaires.

L'autre jour, je me trouvais debout sur la plate-forme de l'un de ces lourds véhicules, inventés pour faire perdre au genre humain la salutaire habitude de marcher.

Un économiste m'objecterait que le temps économisé c'est de l'argent, et que l'abus des tramways est encore moins pernicieux à la santé que l'abus du tabac.

Mais passons! Il s'agit de ce que j'ai appris sur la plate-forme.

Le tramway s'arrête. Un monsieur s'approche, portant le ruban à la boutonnière, et vacillant quelque peu sur ses jambes, comme un bossu dont le centre de gravité a une position excentrique. Pendant qu'il grimpe le marche-pied, le conducteur s'empare de son bras, et, délicatement, le soutient jusqu'à ce qu'il ait pris place dans l'intérieur. Cet excès de politesse me rend attentif. Puis je vois le conducteur tirer de sa poche un livret, et marquer au crayon un numéro dans une colonne intitulée : *Permis-sionnaires*.

Un voisin, dont la curiosité avait été éveillée autant que la mienne, engagea alors, avec le conducteur, le dialogue ci-après :

- C'est un conseiller municipal, ce Monsieur ?
- Oh! non.
- Un conseiller général ?
- Oh! non.
- Qui donc, puisqu'il ne paie pas et que vous le soignez si bien ?
- C'est un de nos chefs.
- Le vétérinaire de la Compagnie ?
- Oh! non.
- Le médecin ?
- Oh! non!
- L'ingénieur, alors ?
- Oh! non.
- Mais qui donc, vous m'intriguez ?
- Un gros actionnaire.
- Ah!... Et il se nomme ?
- M. de la *Panade*.
- Vous voulez rire ?
- Pas du tout! Sans compter qu'il est plusieurs fois millionnaires et que sa place de... lui rapporte 50,000 fr. par an.
- Peste! ce monsieur de la *Panade* porte bien mal son nom, car il n'est *panné* qu'au physique.
- On dit que ce nom lui est venu de ce que sa mère aimait beaucoup le pain cuit.
- Bah!... le pain cuit tout sec ?
- Oh! non..., arrosé sans doute de... sucre
- Et le conducteur prononça ce mot de « sucre » d'un air malicieux, gros de sous-entendus.
- Le tramway s'étant encore arrêté, le dialogue fut interrompu à mon grand déplaisir! car j'étais friand de connaître les sous-entendus.
- J'ai consulté depuis l'indicateur Henry. Aucun M. de la *Panade*.
- Voilà qui m'intrigue de plus fort en plus fort!

Le malheur est que j'ai oublié le signalement de mon conducteur. Impossible d'approfondir le mystère!

M. de la *Panade*!... M. de la *Panade*!... Ce nom me chiffonne... J'en rêverai longtemps!

DIALOGUES DU MÉNAGE



MONSIEUR (*à part*). — M^{me} de B... m'a promis qu'elle irait au carrousel... Je ne puis manquer à ce rendez-vous où je soupçonne de sa part une intention flatteuse pour moi. Pressons vite le dessert... Seulement il me faut le coupé... Ça va être dur à enlever.

(*Haut*). — Mon Dieu! Que ce vent du Midi est désagréable.

MADAME. — Vous dites ?

MONSIEUR. — Peu de chose. Je dis que ce vent du Midi est bien désagréable.

MADAME. — Je ne trouve pas, moi. Un peu de vent, cela fouette agréablement la figure.

(*A part*). — C'est un piège pour m'empêcher de sortir. Soyons habile. J'ai promis au baron de C... de paraître au carrousel. C'est presque un rendez-vous. Mais le carrousel, une œuvre de charité, ne peut compromettre personne. Il est tout naturel qu'une dame comme moi y assiste. Seulement, il me faut le coupé. Comment le souffler à mon mari ?

(*Haut*). — Au reste, en coupé, le vent n'est pas sensible. On dit le cours du Midi très beau en ce moment. Ses platanes sont d'un vert magnifique. Le carrousel y sera splendide!

MONSIEUR. — Grave erreur! Le cours du Midi est si peu gai qu'il est toujours désert. C'est à Bellecour que l'on va de préférence. Le carrousel n'aura pas un chat, car l'on commence à se fatiguer des quêtes pour les Fourneaux de la presse. Et puis, il va pleuvoir; le ciel est d'un gris!

MADAME. — C'est de la mauvaise humeur. Comment pouvez-vous parler ainsi? Il fait soleil.

MONSIEUR. — Une éclaircie, quoi! Voulez-vous que je vous montre le baromètre ?

MADAME. — Le baromètre, je l'ai aux pieds. Or, depuis ce matin, je n'ai pas éprouvé la moindre lancée. Je suis sûre qu'il fera beau tout le jour.

MONSIEUR. — Alors, c'est une idée fixe ?

MADAME. — De quoi ?

MONSIEUR. — D'aller au carrousel ?

MADAME. — Certainement! M^{me} de M... y sera. M^{me} de P... y sera. M^{me} de V... y sera et cinquante autres. Décemment, je ne puis pas ne pas y être aussi.

MONSIEUR. — Et vous avez besoin du coupé ?

MADAME. — C'est tout naturel. Vous ne pensez pas que je vais faire le trajet à pied.

MONSIEUR (*à part*). — Hum! C'est sérieux. Je ne m'attendais pas à celle-là. Se douterait-elle de quelque chose ?

(*Haut*). — La coïncidence est fâcheuse. Je ne voudrais pas vous contrarier, quoique vous prétendiez que je suis de mauvaise humeur. Mais il me faut le coupé. J'ai plusieurs négociants à voir cet après-midi. Les affaires avant tout! Néanmoins, le carrousel c'est une fantasmagorie qui...

MADAME. — Insolent!... Peut-on traiter ainsi une œuvre de charité, qui est recommandée par tous les journaux, sans distinction de parti.

MONSIEUR. — Qu'est-ce que cela prouve? D'ailleurs, les journaux feraient beaucoup mieux de ne pas troubler les affaires. En voilà des farceurs, qui nous embêtent nos affaires, patentables, avec leurs nouvelles alarmantes d'ici et de là, les grèves, le choléra, la guerre, etc., etc. Madame, les journaux, sans que vous vous en doutiez, me ruinent. Décemment, vous ne pouvez aller au carrousel qui est encore une machine inventée pour affirmer la puissance de la presse.

MADAME. — Une machine!... Juste ciel!... Je crois que vous devenez fou.

MONSIEUR. — Fou ou pas fou, j'ai besoin du coupé.

MADAME. — Et moi aussi. Osez m'en priver!

(*A part*). — Tiens, tiens, cette obstination me surprend. Son prétexte d'affaires, mon galant pourrait bien...

MONSIEUR (*à part*). — Comment sortir de là?... L'entêtement de ma femme ne me dit rien qui vaille. Il y a quelque chose de louche là-dessous. Clorinde à l'air tout drôle... Jamais je ne l'ai vue ainsi... Elle déteste la poussière et les chevaux... Ah! ça, est-ce qu'elle aurait donné un rendez-vous?... Je vais la sonder sans en avoir l'air.

(*Haut*). — Ma chère amie, voyons, il est ridicule de se disputer comme cela. Vous voyez bien que je suis obligé d'aller voir M... P... et H... pour de grosses affaires. Les affaires, c'est plus sacré qu'un carrousel!...

MADAME. — Vous pouvez bien y aller à pied à vos affaires.

MONSIEUR. — Ce serait mauvais genre!

MADAME. — Prenez un fiacre, alors.

MONSIEUR. — Fi donc!... Vous y mettez bien de la tendresse. Je ne vois pas ce qui vous empêcherait de renoncer à votre carrousel.

MADAME. — Plutôt la mort!

MONSIEUR. — Comme vous dites cela!... (*A part*). Il faut que j'en ai le cœur net. (*Haut*). Là, franchement, voudriez-vous bien me dire pourquoi vous tenez tant à ce carrousel ?

MADAME. — Ce n'est pas à moi de satisfaire votre curiosité. Votre entêtement dépasse le mien. Nous sommes quittes.

MONSIEUR (*à part*). — Cela tourne mal. Il faut absolument en finir.

(*Haut*). — Tenez, Madame, finissons-en! C'est ridicule de nous chamailler ainsi pour un coupé. Au reste, je ne veux pas que vous puissiez m'accuser de manquer de galanterie. Je vous fais une proposition.

MADAME. — Laquelle ?

MONSIEUR. — Transigeons!... Je vais mettre dans mon chapeau les trois numéros 1, 2, 3, et vous en tirez un. Si vous tirez 1, le coupé est à vous; si vous tirez 2, le coupé est à moi; si vous tirez 3, personne ne l'aura.

MADAME. — C'est convenu.

MONSIEUR. — Veuillez tirer, Madame.

MADAME. — Voilà!

MONSIEUR. — C'est le numéro 3 que vous avez tiré.

MADAME. — Tant mieux! Il n'y aura pas de jaloux.

MONSIEUR (*à part*). — Elle prend cela gaiement. Je devais l'accuser à tort. Réparons généreusement ma faute. Cette M^{me} de B... m'ennuie avec ses agaceries.

(*Haut*). — Puisque le hasard en a décidé ainsi, je veux...

MADAME. — Un instant! Permettez que je vérifie les autres numéros, qui sont restés dans le chapeau... Comment?.. Vous n'aviez mis que des 3.

MONSIEUR. — Vous l'avez dit, je ne voulais pas faire de jaloux.

MADAME (*v part*). — L'excellent cœur! Je l'ai soupçonné bien à tort. Réparons généreusement ma faute. Ce baron de C... est compromettant avec ses politesses.

(*Haut*). — Puisque votre intention a été telle, je veux...

MONSIEUR. — Je veux que vous preniez le coupé.

MADAME. — Non, c'est moi qui vous l'offre.

MONSIEUR. — Je ne le prendrai pas!

MADAME. — Ni moi, non plus!

MONSIEUR. — Ça tourne à la comédie.

MADAME. — Non, à une franche réconciliation.

Agénor, voulez-vous m'embrasser ?

Tableau!

Monsieur et Madame partent ensuite, côte à côte dans le coupé, pour le carrousel du cours du Midi.

Pour citer :

JEAN-JACQUES.

Emigration balnéaire



Le moment approche, où bon nombre de Lyonnais, fuyant l'air échauffé et poussiéreux de notre ville, vont émigrer dans les stations thermales aux sites pittoresques, les uns pour améliorer leur santé, les autres pour varier leurs plaisirs.

Beaucoup de nos compatriotes sont, en effet, dès que juin arrive, aussi exacts à boucler leurs malles et à prendre leur vol vers les Alpes ou l'Auvergne, que les hirondelles à réapparaître, le printemps venu, sur les bords du Rhône et dans les balustres de la façade de l'Hôpital, où elles bâtissent leurs nids.

Le séjour des stations thermales, pendant les mois caniculaires, est donc une chose bien agréable et bien attrayante ?

Quand il a pris sa douche, le baigneur s'ennuie fort, le reste de la journée, en son hôtel, où il ne peut changer de place qu'en allant du piano au jardin et du jardin au salon du piano.

De son côté, le touriste, quand il a fait à dos d'âne une excursion sur les bords d'un lac ou aux ruines d'un manoir situé dans les flancs de la montagne, trouve la nuit longue à venir, s'il n'a que des romans à sa disposition pour tuer le temps.

Mais l'on s'ennuie donc à bailler dans les stations thermales?... — Pas du tout!

Tous les ennuis disparaissent, grâce au voisinage d'un casino, où les étrangers se réunissent, où ils trouvent des distractions à foison.

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Journaux, musique, pétards, salons de jeu, salons d'escrime, opérettes, bals, guignolades, sont là qui vous attendent et vous empêchent de languir un instant.

Le *Casino* est devenu l'âme des stations thermales.

C'est aussi l'*aimant* qui attire, à plusieurs centaines de kilomètres de distance, les oisifs, les langoureux, les insatiables des grandes villes.

Le casino, dès qu'il est ouvert, précipite le départ des baigneurs et l'émigration des gens qui s'amuse.

Deux stations thermales sont particulièrement visitées, tous les ans, par le monde lyonnais : Aix-les-Bains et Vichy. Il est juste de reconnaître qu'il est difficile de jouir autre part d'une villégiature plus douce, plus gaie, plus envoiante.

A Aix-les-Bains, le rendez-vous favori des étrangers est la Villa-des-Fleurs. Le matin, on va lire sous ses frais bosquets, en un coin bien impénétrable aux rayons du soleil, dans le calme de la solitude, le roman du jour. L'après-midi, assis sous un oranger, on s'y laisse transporter au pays des songes, par un orchestre qui exécute de mélodieuses symphonies. Le soir, on y assiste à un feu d'artifice éblouissant ou à une représentation hilarante, *La Boule, Les Mousquetaires au couvent*. Et, de temps à autre, on va risquer un louis sur le tapis du baccarat.

Le salon de jeu de la Villa-des-Flours est splendide. On y voit et on y admire de nombreuses allégories poétiques, esquissées par Domer. L'enceinte est plus vaste, plus coquette que la belle salle du trente-et-quarante de Monte-Carlo, qu'elle rappelle à première vue. Le soir, pendant les entr'actes du théâtre, lorsque les dames s'y pressent autour des joueurs, avec leurs toilettes et leurs brillants, le coup d'œil en est féérique.

A Vichy, il y a bien un casino, mais c'est le Grand Cercle international qui attire spécialement les étrangers de distinction. Ses soirées musicales et ses bals sont avidement recherchés par l'élégante colonie, et, lors des lustrés s'éclaircit à giorno, il y a dans ses salons des flots de dentelles et des rivières de diamants. Le baccarat y tient aussi ses grandes assises.

Les membres du Grand Cercle international de Vichy sont les promoteurs de toutes les fêtes qui concourent à donner de l'attrait au séjour de la délicieuse station. C'est parmi eux que se recrute la Société des courses, à la tête de laquelle figurent MM. de Chavigny, de Chantemerle et de Boissieu. Cette année, les préparatifs hippiques sont l'objet d'une grande sollicitude, et les journées du mois d'août promettent aux hôtes de Vichy de brillantes joutes... équestres.

Malgré que les casinos des stations thermales fassent fureur, espérons qu'il restera à Lyon assez de *sédentaires* et assez de *décavés* pour fournir aux concerts Luigini, sous les marronniers de Bellecour, leur part d'auditoire, bien méritée.

Au fait, nous avons à Lyon un sémillant casino, une somptueuse Restauration : *La Maison Dorée*.

Nous avons, de plus, des astronomes qui montrent la lune et les planètes pour deux sous.

Quels sont donc les plus sages : ceux qui partent ou ceux qui restent ?

JEAN-JACQUES.

ÉCHOS FINANCIERS

L'Emprunt

L'emprunt de 500 millions a été souscrit 21 fois.

Quelle richesse publique !... Quelle confiance dans l'avenir !... Quel gouvernement populaire !... Hurrah !...

Moi, je dis : Quel appât de la spéculation !

Farceurs, où prendriez-vous les 11 milliards ?

Le Crédit Lyonnais

Le Crédit Lyonnais a fait un franc de hausse le lendemain de l'emprunt. Il a été coté 528.

Voilà tout le résultat de la coopération de M. Germain au grand mouvement de fonds provoqué par l'appel du ministre des finances à l'épargne nationale.

Nous sommes loin des prophéties des amis de la maison, qui annonçaient à haute voix que les trois quarts des souscripteurs se porteraient aux guichets du Crédit Lyonnais, que son prestige grandirait aussitôt à vue d'œil, que les actions prendraient le galop, etc., etc.

Un franc de hausse ! C'est peu.

Le P.-L.-M.

La Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée a vu, en 1885, ses recettes diminuer de 8 millions. Par contre, les administrateurs sont parvenus à diminuer les dépenses de 9 millions. De sorte que les actionnaires n'ont pas à se plaindre de la décroissance du trafic.

Les 9 millions d'économies réalisées portent naturellement en grande partie sur le personnel.

Etonnez-vous après cela si les trains du P.-L.-M. se rencontrent quelquefois !

La Landerbank

La Landerbank fait tout au monde pour battre monnaie en réalisant ses 100.000 titres en caisse.

Les Allemands sont démasqués.

Il n'y a qu'une impression à retenir de la dernière assemblée générale, c'est que le terrain est brûlant et qu'il faut se tirer de là au mieux et au plus vite. Vendre, vendre et toujours vendre !

Le gogo étranger, qui croirait encore à la dépêche : « Vote à l'unanimité. Toutes propositions du conseil approuvées sans débats, » ne serait qu'un mouton innocent courant inconsciemment à l'abattoir.

Pas d'argent : du papier ! Pas d'hommes : des vautours !... C'est en ces quelques mots énergiques qu'un journal autrichien résume la situation.

AUTOUR DES ÉCOLES

Les fonctionnaires de la République, qui se sont compromis par leur brutalité dans l'affaire de Châteauneuf, pourraient prendre exemple sur la conduite d'un simple inspecteur de l'enseignement primaire, pour savoir comment on doit imposer la loi... à ceux qui prétendent s'y dérober.

L'exemple en question ne doit pas être perdu. En le racontant, je vous ferai faire connaissance avec un des nouveaux inspecteurs des écoles municipales de Lyon, dont j'aurai plus tard à vous entretenir au sujet de nos jeunes gones. J'ai nommé M. Vial.

Il y a environ trois ans, M. Vial était inspecteur primaire dans le département de l'Ardèche. Une commune de son ressort, que les passions politiques divisaient en deux camps ennemis, vint à remplacer les frères et les sœurs des écoles par un personnel laïque. Le conseil municipal en avait pris régulièrement la décision et le préfet avait non moins régulièrement ratifié ledit projet.

Cependant, la mise à exécution de ce projet n'était pas facile. Comme à Châteauneuf, les têtes s'échauffèrent ; les excitations imprudentes fomentèrent la résistance ; on prépara des balais et des bâtons ; quelques pots de chambre furent même déposés derrière les portes des rez-de-chaussée ; plus d'une femme noua résolument, chaque matin, les deux mentonnières de son bonnet. Gare aux deux laïques, le jour où ils se présenteraient pour occuper leurs postes !

M. Vial, voyant ses subordonnés courir le risque d'un affront et d'une dangereuse aventure, ne songea nullement à mettre de l'huile sur le feu. Il se dit : « A quoi bon des commissaires et des gendarmes ?... Ce n'est pas un moyen de mettre les écoles laïques en faveur ! J'accompagnerai seul mes fonctionnaires. Nous ne braverons personne. Avec de l'énergie et de la dignité, j'aurai raison des plus fanatiques. Tant pis, si quelques horions surviennent ! »

Le jour de l'installation venu, M. Vial partit avec l'instituteur et l'institutrice laïques nommés, n'ayant dans ses poches ni revolver, ni coup de poing américain. Ils arrivèrent tout près de la commune en fermentation, cherchant à découvrir de loin les barricades qui devaient leur en défendre l'entrée.

Trois coups de cloche retentirent, comme lorsqu'une cliente appelle au confessionnal M. le curé, qui arrose chez lui ses salades. C'était le signal convenu. Une cohue d'hommes, de femmes et d'enfants se massa à l'entrée du village.

M. Vial et ses deux acolytes traversèrent la foule et se rendirent chez le Maire, d'où ils tournèrent leurs pas, en sa compagnie, vers l'école occupée encore par les sœurs et les frères chers aux manifestants. Le cortège, qui les avait suivis, ne cessa pas de grossir. On criait, on sifflait, on hurlait. Oh ! le joli charivari. Au moment où les frères et les sœurs furent sommés, au nom de la loi, de vider les lieux, il y eut une bagarre. On bouscula l'inspecteur, le maire et les deux représentants de l'enseignement laïque. Il y eut dans l'air des pommes de terre et des trognons de carotte. La faiblesse de M. Vial et de ses deux protégés, autant que leur attitude modérée, fit leur force. On n'osa point les assommer. Respect, et non pas force, resta à la loi.

Le lendemain, M. Vial en fut quitte pour faire retaper son chapeau et faire recoudre la manche de sa redingote.

A côté de ce fonctionnaire de l'enseignement, qui se souvint très à propos, et très heureusement pour lui, qu'en France tout homme qui frappe une femme inoffensive, ou même armée d'un bâton, est considéré comme un lâche, le sous-préfet Ballant, son gendarme Galli et le préfet Massat me font l'effet de décebreurs et de dragons de Louis XIV égarés parmi les républicains.

C'est pourquoi, je souhaite volontiers la bien venue à M. Vial.

L'INSTITUTRICE VOILÉE.

Les hasards de la vie

Colonel d'un régiment de cavalerie à St-Petersbourg, le comte Paskaloff, dont les moustaches avaient pris depuis longtemps une teinte de poivre-sel, songea à terminer sa carrière d'aventures galantes. Riche, couvert de croix et bien conservé, il pouvait prétendre encore à émouvoir quelque jeune cœur... pour de bon. Une nièce, orpheline, sans fortune, consentit à l'épouser.

Iwanowna — tel était le nom de la comtesse Paskaloff — comptait à peine dix-sept printemps. Elle avait la taille fine et souple. Sur sa poitrine, se dessinaient gracieusement les « premières ondulations de la jeunesse » dont parle Lamartine. Ses grands yeux étaient d'un bleu d'azur, ses lèvres roses et souriantes, ses cheveux dorés et épais.

Toutes ces qualités physiques, qui avaient séduit le comte, charmèrent aussi les jeunes lieutenants, obligés de venir présenter à leur « colonelle » des hommages respectueux. Les « sacrengnoux » éclatèrent bientôt sans interruption, sous le toit conjugal, car le colonel, en se passant la main sur le front pour réfléchir à ses exploits d'autrefois, sentit quelque chose de rugueux. Après un an de « *justa nuptia* », Iwanowna partit de St-Petersbourg et disparut, laissant à son vieux mari un enfant de quelques mois, Iwan, vicomte Paskaloff.

Iwan grandit, fréquentant les établissements les plus en renom de la capitale russe. A dix-sept ans, il était un élégant jeune homme, agaçant déjà le sexe faible, dont il préférait les beautés à celles de Virgile et d'Homère. Et par beautés de Virgile et d'Homère, j'entends les beautés littéraires, car il est dans les œuvres de ces deux poètes certaines beautés vivantes, telles que Junon et Vénus, que le vicomte n'eût pas dédaignées.

Comme beaucoup de jeunes gens russes, Iwan avait des idées nihilistes. Il brûlait du plus vif désir d'être affilié à la redoutable société secrète. L'inconnu et le mystère l'attiraient. Son père, qui avait pressenti ce désir et qui en avait empêché la réalisation par une vigoureuse résistance, vint à mourir subitement, laissant à son fils une fortune de plus de quatre millions et le titre de comte.

Millionnaire et noble, le jeune Paskaloff devint bientôt une notabilité dans le parti nihiliste. La police russe en fut avertie, et, à la suite d'un complot éventé, il fut obligé de prendre la fuite. Il passa la frontière de l'empire russe, avec de faux papiers qui portaient le nom du comte Robert du Manois. Il vint se réfugier à Paris et y garda le même nom, afin de mieux défier les émissaires de son czar, qui ne pouvaient manquer d'épier un compatriote fraîchement débarqué.

A Paris, quand vous avez vingt ans, que vous êtes comte et surtout quand vous êtes muni d'un gros sac, connaissances et amitiés courent au-devant de vous. Elles

sortent de dessous terre, sans que vous ayez besoin de frapper du pied, à l'exemple du célèbre Pompée. (Ne pas confondre avec Pompéien). Aussi, le comte fut bientôt le « mon cher » du monde aristocratique qui s'amuse, et le « mon chéri » du demi-monde qui s'ennuie.

Un soir, à une première, au Grand-Opéra, du Manois aperçut, dans une loge, une femme dont le regard le fascina. « C'est la belle Juana ! » murmurait-on autour de lui. Juana était une femme superbe. Avec ses brillants, sa poitrine légèrement opulente, sa taille un peu forte, sa figure douce et majestueuse, elle avait des allures de reine.

A notre époque, tout marche à la vapeur, même l'amour. Le comte résolut d'avoir Juana pour maîtresse. Il combina aussitôt les moyens d'arriver promptement à son but et sortit du théâtre.

Une heure après, il y retournait. Il était accompagné d'un valet portant un écrin, dont le contenu était un riche bracelet, plus une carte armoriée d'une couronne avec ces mots : « Le comte du Manois désirerait vous entretenir ». La valet ayant frappé discrètement à la porte de la loge occupée par la belle Juana, celle-ci prit l'écrin, l'ouvrit délicatement, congédia le valet avec un sourire et se mit à lorgner les fauteuils d'orchestre.

— Madame attend Monsieur, vint dire le fidèle valet.

Ce qu'ils se racontèrent dans la loge, personne ne l'entendit. Mais ce que tout le monde put voir, ce fut, à la sortie du spectacle, du Manois renvoyer sa voiture et monter dans l'équipage de Juana. Ils arrivèrent vite au somptueux hôtel que la belle mondaine habitait, et ne se séparèrent que le lendemain, à onze heures du matin.

Vers midi, un commissionnaire déposait chez un vieux banquier une enveloppe parfumée, sous laquelle Juana avait glissé ces lignes comminatoires :

« Ne m'importez plus !

« Ne réparez plus chez moi !

« Sans quoi, j'écrirai tout à votre femme. »

La menace réussit. Il paraît que la femme... légitime du banquier ne plaisantait pas du tout sur le chapitre de ses droits. Personne ne troubla la liaison de Juana et de Robert.

Chaque jour, ils allaient se promener en voiture ou bien à cheval. Elle sur un pur-sang, lui sur un hongrois. Le soir, ils dinaient dans les restaurants à la mode, se rendaient au théâtre ou au cirque.

Un après-midi, le comte ne trouva pas sa maîtresse chez elle. Pour tromper l'ennui de l'attente, il entra dans son salon-boudoir. C'était la première fois qu'il y entrait seul. Il fureta un peu partout, curieux comme tous les amants de savoir si on ne le trompait pas. Il ouvrit un petit meuble, dont il fouilla les tiroirs. Il referma le dernier, quand par hasard, une cloison s'étant abattue toute seule, il découvrit une mignonne cassette, munie de sa clé.

Il la porta sur le guéridon, au milieu du boudoir. Elle contenait un poignard et des papiers.

Prendre les feuillets jaunés par le temps et les lire... du Manois n'hésita point, au contraire ! En les lisant, il pâlit. Il allait les crispier dans sa main et les jeter par terre, lorsque Juana apparut tout à coup.

— Infâme ! lui cria-t-il.

Puis, le sang l'étouffant à la gorge, les lèvres enflammées de fièvre, il courut sur elle, lui étreignit le bras, de sa main droite, et lui montrant les papiers qu'il serrait dans sa main gauche :

— Infâme ! répéta-t-il encore... Comprends-tu?... Tu es Iwanowna Paskaloff et moi le jeune enfant de trois mois que tu as abandonné !

— Mon fils !... murmura Juana, en se couvrant la face et s'affaissant dans un fauteuil.

Prenant le poignard de la cassette, du Manois se l'enfonça dans la poitrine et tomba aux pieds de celle qu'il avait horreur de découvrir pour sa mère.

— Prostituée !... Ce mot sortit de sa bouche, entre ses deux derniers râles.

En l'entendant, Juana fut secouée de sa torpeur. Elle bondit comme une lionne. Puis, à genou, elle prit dans ses mains la tête d'Iwan, et le regardant avec l'œil fixe d'une folle.

— Pardon ! dit-elle... oh ! pardon !

Le cadavre ne répondit pas.

Alors Iwanowna laissa la tête de son fils tomber lourdement sur le parquet.

Elle se pencha encore une fois sur lui, pour baiser ses lèvres d'un baiser de mère.

Elle retira le poignard de sa poitrine, étendit sa main, et, visant son propre cœur, elle se fit justice.

LAVAL.

SPECTACLES

Théâtre-Bellecour. — On m'assure que les craintes exprimées par le *Diogène*, relativement aux dangers d'un incendie survenant pendant les représentations du *Petit Poucet*, manquent de justesse, que toutes les précautions sont prises, que des escouades de pompiers veillent sans cesse la lance à la main, qu'en cas d'alerte, les spectateurs n'auraient... qu'à ne pas bouger de place.

M. Simon a fait installer un extincteur capable d'éteindre une forêt incendiée en une minute et pouvant absorber une montagne de fumée en une seconde.

Allons !... Tant mieux !

Le Gérant : P. BLANC.